

# Plateforme Régionale Territoires & Développement Durable

## OPERATION COLLECTIVE « ECO-RESPONSABILITE DES COLLECTIVITES »

### Invitation à la 2<sup>de</sup> journée de formation-action : Synthèse des diagnostics et propositions d'actions

Au cours de la journée du 15 septembre dernier, nous avons abordé conjointement les différentes facettes d'une démarche éco-responsable, qui sont indispensables pour en garantir la réussite et la pérennité. En effet, une telle démarche doit être organisée, pilotée et connue de tous.

Au cours de ces 7 derniers mois, en qualité de coordinateur vous vous êtes attaché(e) à organiser la démarche, à la structurer et à procéder au lancement du diagnostic ou de l'état des lieux allégé.

Vous êtes conviés à la deuxième journée de formation-action, qui nous amènera à faire un point d'étape sur cette première phase. Nous nous intéresserons à l'étape suivante que vous allez mettre en œuvre : le plan d'actions, où chaque axe de progrès identifié se décline en objectifs opérationnels puis en actions.

Le programme de cette journée est précisé ci-après.

**Mardi 27 avril 2010, de 9h à 16h45**

**Agence de l'Eau Adour-Garonne (salle Charente)**

90 rue du Férétra  
31078 Toulouse Cedex  
Tel: 05.61.36.37.38

---

### SECONDE JOURNEE DE FORMATION-ACTION : ECO-RESPONSABILITE DES COLLECTIVITES

Nom :

Prénom :

Collectivité :

Fonction :

Tél :

E-mail :

Merci de nous confirmer votre présence par mail à [rieu.c@arpe-mip.com](mailto:rieu.c@arpe-mip.com)



# Plateforme Régionale Territoires & Développement Durable

## PROGRAMME DE LA SECONDE JOURNEE DE FORMATION-ACTION

Animation :  
Sylvie GEISSMANN (ADEME Midi-Pyrénées) et Cécile RIEU (ARPE Midi-Pyrénées)

<b>M A T I N E E</b>	<b>Retour des collectivités, freins et solutions, de l'état des lieux au plan d'actions</b>
	<b>9h00 - 9h10</b> : Accueil.
	<b>9h10 - 9h45</b> : Rappel du contexte et présentation de la journée. Tour de table.
	<b>9h45 - 10h30</b> : <b>Restitution des questionnaires</b> et échanges.
	<b>10h30 - 11h15</b> : <b>Groupe de travail n°1 : freins / solutions .</b>
	<i>Pause</i>
	<b>11h30 - 12h30</b> : <b>Groupe de travail n°2 : le programme d'actions.</b>

**12h30 - 14h** : buffet offert (association Olympe de Gouges)

<b>A P R E S - M I D I</b>	<b>Retours d'expériences et outils</b>
	<b>14h - 14h45 : Les économies d'eau</b> - Point de vue et interventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ( <i>Lauriane BOULP</i> ) - Opération pilote menée par l'ARPE sur le bassin versant de l'Agout ( <i>Christophe XERRI</i> )
	<b>14h45 - 15h45 : mise en œuvre de démarches éco-responsables</b> - « Plan agence exemplaire » de l'AEAG ( <i>Patrick NICOLLE</i> ) - L'éco-responsabilité dans une collectivité de 400 habitants : commune de Mouchan (collectivité du groupe 1) ( <i>Gaëtan CAMBON</i> ).
	<b>15h45 - 16h15 : Présentation des outils méthodologiques à disposition.</b> Retour des rencontres nationales des administrations et collectivités éco-responsables des 30 et 31 mars.
	<b>16h15 - 16h45</b> : Echanges, rappel des prochaines étapes de l'opération collective et évaluation de la journée.

